

**LE JOUR, 1945**  
**23 AOÛT 1945**

### **UN NOUVEAU MINISTÈRE**

M. Sami Solh a été chargé de faire un gouvernement, Une fois de plus nos vœux l'accompagnent. M. Sami Solh est un ancien magistrat du premier rang et qui a vécu dans les disciplines du palais. Il y a pris sans doute le goût de l'ordre et celui de la justice. Mais M. Sami Solh est aussi un homme soucieux de popularité ; et qui devenu naguère chef du Gouvernement. Lorsque M. Alfred Naccache était Chef de l'Etat, a marqué son passage au pouvoir par quelques manifestations bruyantes.

On a vu en une circonstance mémorable M. Sami Solh, en pleine ville, à cheval et en chemise bleue, au milieu d'un cortège de patriotes ; et l'on a vu saluant du balcon du Sérail, une foule d'admirateurs où dominaient chameliers et chameaux, au son d'une nouba. C'est le côté pittoresque de son caractère ; ce côté-là, nous espérons ne le voir que modérément cette fois. C'est sur les qualités de fond de M. Sami Solh que nous comptons, sur son intégrité, sur son expérience, sur sa compréhension des temps modernes et de la vie contemporaine, sur la connaissance qu'il a du Liban et des traits particuliers du visage libanais. M. Sami Solh est réputé pour sa largeur de vues, pour sa largeur d'idées. Peut-être et-il un peu trop enthousiaste et généreux de sa nature. En cette matière on ne saurait avoir que les défauts de ses qualités. Cela nous rappelle comme à tous les Libanais que M. Sami Solh a nommé, il y a trois ans, une quantité prodigieuse de fonctionnaires et que l'Administration s'en est trouvée alourdie pour une génération au moins.

Ce que M. Sami Solh a fait d'excessif, il se peut qu'il soit seul à pouvoir le défaire. On peut se dire, après tout, qu'il en est en mesure autant que tout autre, de mettre de l'ordre dans les services comme il faisait lorsqu'il était magistrat, et de décongestionner à sa façon le Sérail et les services de l'Etat.

Tout compte fait, M. Sami Solh est un homme de ce grand cœur et très aimable ; il est averti des besoins du Liban et de l'aspect original de sa politique ; il a la sagesse qu'il faut pour être ferme et la souplesse qu'il faut pour éviter les excès ; il sait qu'au Liban tout est équilibre et mesure et que le Liban ne saurait vivre portes et fenêtres fermées, sur des formules périmées et des horizons étroits.

Redisons à M. Sami Solh nos compliments et nos souhaits. Nous écrivons alors que le ministère est sur le point d'être constitué. Nous nous attendons à y voir quelques personnalités marquantes, d'une activité et d'une technicité réputées. Ce n'est plus le temps des combinaisons de fantaisie et des intrigues de couloirs.

La guerre est finie et les problèmes de l'après-guerre sont devant nous. Pour n'être pas encore tous très visibles, il n'en sont pas moins impérieux et redoutables. Internationalement et politiquement, le Liban indépendant et souverain est solidement

assis. Voici le temps de l'administration sévère et probe. Voici le temps de la discipline et du travail. Il faut reconstruire aujourd'hui la maison après avoir reconstruit l'Etat.

Nous avons le devoir en attendant que M. Sami Solh occupe son fauteuil de Président du conseil et qu'il s'attelle à la besogne, de saluer M. Abdul-Hamid Karamé qui, volontairement, s'en va...

M. Abdul-Hamid Karamé est regretté par d'innombrables Libanais qui ont vu en lui, contrairement à une réputation imméritée, entretenue arbitrairement pendant un quart de siècle, un homme de gouvernement, un homme de paroles et de principes, enfin, un homme d'ordre. Le pouvoir l'a assoupli, et l'eut assoupli davantage s'il eut consenti à le conserver.

Rien ne vaut de gouverner pour donner tort à des détracteurs (comme parfois à ses amis).

M. Sami Solh fera sans doute son profit de la popularité acquise sans coups de feu, sans nouba et sans bruit par ses prédécesseurs. Il ajoutera cette expérience à sa vaste expérience.

Notre conviction est qu'il fera un effort méritoire au service du Liban qu'il sert et qu'il chérit comme nous.